

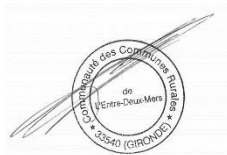
Convocation CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire se réunira salle Serge Duru - Communauté des Communes – Sauveterre-De-Guyenne

Le lundi 9 septembre 2024 à 18 h 30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

A Sauveterre-De-Guyenne, le 2 septembre 2024



Le Président,
Daniel BARBE

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Proposition de modification des barèmes de calcul de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- ✓ Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes (FPIC) – Répartition 2024
- ✓ Admissions en non-valeur et créances éteintes
- ✓ Convention Enseignement musical
- ✓ AZIMUT – Avenants n° 2 et 3
- ✓ Convention Mission Locale des 2 Rives
- ✓ Syndicat Sud Gironde – Nouvelles nominations des délégués titulaires et suppléants en charge de représenter la CdC Rurales
- ✓ CAF – Avenants – Autorisation de signature
- ✓ Convention de partenariat entre la CdC Rurales et l'association Lauringleta
- ✓ Intervention de la Communauté des Communes du Réolais dans le cadre de la mise en œuvre d'un GUFA agrivoltaïque – Groupement d'Utilisation des Fonds Agricole
- ✓ Questions diverses

POUVOIR

Je **soussigné** donne
pouvoir à M.....

- de me représenter au Conseil Communautaire du lundi 9 septembre 2024
- de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, à laquelle cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à

le

Porter à la main " Bon pour pouvoir " et signer